

Première récolte locale pour Vertige®

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deux années après sa naissance, l'entreprise girondine Vertige®, spécialisée dans la végétalisation de toitures, centralise en Aquitaine sa production et sa récolte de Sedum destiné au tapis végétal de toitures.

Du sédum par dessus les toits

Les plantes couvrantes utilisées dans le procédé Vertige® sont un mélange de Sédums. Le Sédum appartient à la famille des crassulacées, il est composé de plus de 500 espèces de plantes succulentes, plantes grasses, vivaces, à feuillage semi-persistant, très résistantes et qui affectionnent tout type de terre.

Les Sédums sont choisis pour leur facilité d'entretien (pas de tonte, faible besoin en eau), et leur résistance aux conditions climatiques (pouvant aller de -20 à + 50°C).

Une récolte locale : respectueuse et écologique

Jusqu'à aujourd'hui, Vertige® achetait le sédum en France (hors Aquitaine) et en Hollande. Pour la première fois cette année, Vertige® inaugure sa première récolte locale de sédum qui aura lieu en septembre 2009 dans les Landes, 5000m² semés en mars 2009 à Salles (40).

Cette innovation va permettre à l'entreprise de réduire les coûts de transport, grâce à la réduction du temps de trajets - lesquels demeurent néfastes à la plante - et de fait, réduire les émissions de CO₂.

Vertige® a mis au point une machine à la fois capable de récolter le tapis de sédum de manière rapide et

PUB



fizéo
Demandes de devis gratuites

Pompe à chaleur et
Climatisation réversible

Crédits d'impôts
jusqu'à 50%

Devis
Gratuits

Les avantages environnementaux sont considérables puisque la végétalisation de toiture représente un véritable « poumon vert » dans les milieux urbains.

respectueuse de la plante, et de le conditionner en rouleaux, prêts à la livraison. Pour la première fois au monde, l'ensemble du processus de fabrication est ainsi industrialisé, et ce, dans les Landes sur une exploitation de 450 ha.

Toits végétalisés de Sédum -

Le point d'orgue de ce produit végétal : son épaisseur et sa qualité permettent la plantation de bulbes de fleurs en novembre (un an après la mise en place du Sédum) pour le plaisir printanier des yeux.

§

Toits végétalisés fleuris de Sédum -

Les avantages de la végétalisation de toitures Vertige®

Le système Vertige® présente l'avantage d'être léger et de pouvoir être installé facilement par le particulier. La marque a développé une technique d'auto-irrigation interne par goutte-à-goutte, qui limite considérablement l'arrosage (de 5 min tous les 2 jours à 3 x 5 min par jour en cas de très fortes chaleurs et en fonction des régions). Aujourd'hui, la proportion des utilisateurs utilisant l'eau de ville et l'eau de pluie pour irriguer est identique (50/50). A noter que la tendance s'oriente vers la récupération d'eau de pluie,.

La végétalisation de toiture Vertige® est avant tout un système performant d'isolation thermique et phonique de façon naturelle et écologique.

La couverture végétale garantit également une protection de l'étanchéité de la toiture contre la grêle et les rayons UV, multipliant ainsi sa durée de vie par deux.

Vertige® : une entreprise spécialisée et engagée

Fondée en mai 2007 à Villenave d'Ornon (Gironde) sous l'impulsion de Stéphane DEMGUILHEM créateur des sociétés girondines Déco Flor (location de plantes, paysagisme d'intérieur), et Les jardins de Déco Flor (paysagisme d'extérieur), la SARL Vertige® est spécialisée dans la production et la commercialisation de végétalisation extensive de toitures.

Depuis 2009, 12 000 m² de toiture ont été devisés et 2 000m² de toitures ont été réalisées. L'objectif pour 2009 est de poser plus de 10 000 m² de toiture.

Plusieurs entreprises ainsi que des particuliers ont été séduits par le procédé Vertige® de toit végétalisé :

- Wasoft, Terralys, Bihir Environnement, le centre de formation EPSECO...

- récemment, le Laboratoire de recherche Nobatek-ecocampus a végétalisé les 200 m² de sa toiture à Anglet.

Vertige® assure une prestation de diagnostic et de conseil pour l'installation des « toits verts » ainsi qu'un contrat d'entretien garantissant un rendu esthétique toujours impeccable.

Par ailleurs, il est possible d'obtenir un devis personnalisé directement en ligne

Pour tous renseignements contactez le 0820.203.201 ou contact@vert-tige.eu

Vertige® transmet son savoir-faire de pose

Dans un souci croissant d'expertise, Vertige® a ouvert en mai 2008 une formation portant sur la pose de toiture végétalisée, comprenant notamment l'étude des différentes techniques existantes ainsi que des visites de chantiers, ... (référéncée AREPA/POLE EMPLOI). Elle est destinée aux couvreurs, étancheurs, paysagistes, demandeurs d'emploi souhaitant se perfectionner. Chaque session de 3 jours est assurée par 3 intervenants spécialisés en toitures

végétalisés dont un architecte DPLG, Olivier LEHMAN (Lauréat du concours de la maison éco-citoyenne). D'un montant de 900€HT, la formation est prise en charge en grande partie par les organismes professionnels. Trente personnes ont déjà été formées à Villenave d'Ornon et sont donc devenues Agent agréé bénéficiant ainsi d'un tarif préférentiel. Les inscriptions se font en ligne www.vertige.eu ou auprès de Vertige® au 0820.201.203 Vous trouverez également sur le site, les prochaines dates de formation (1 session par mois) ainsi que le programme complet.

**société vertige
hemisphère sud**

Hemisphere sud